



Renseignements

Fribourg : ☐ Billens ☐ Romont ☐ Villars-sur-Glâne ☐ Fribourg ☐ Courtepin

Vaud : ☐ Bassins ☐ Romanel

Genève : ☐ Contamines (GE)

Enfant : ☐ Fille ☐ Garçon

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Poids de naissance : _____

Taille à la naissance : _____

Adresse : _____

NPA + localité : _____

Est-il/elle né(e) : ☐ à terme ☐ prématuré : nbre de semaines : _____

L'enfant a-t-il des problèmes : ☐ malformation congénitale ☐ respiratoire

☐ cardiaques ☐ autres _____

Souffre-t-il d'otite ? ☐ Non ☐ Oui, à quelle fréquence ? _____

A-t-il un traitement médical ? ☐ Non ☐ Oui, pour quelle affection ? _____

Les parents :

1 : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

2 : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Email : _____

Numéros de portable : 1 : _____ 2 : _____

Personne accompagnante au cours (si différente des parents) :

Nom : _____ Prénom : _____ Portable : _____





Règlement

- ✿ Un parent ou un responsable doit obligatoirement être présent aux cours (au bord du bassin ou dans la piscine, selon l'âge de l'enfant) et assume l'entière responsabilité de l'enfant. *Dylan Bébés Nageurs* décline toute responsabilité en cas d'accident.
- ✿ Tant que l'enfant n'est pas autonome, un parent ou responsable participe activement au cours, en étant **dans** l'eau, en tenue de bain appropriée.
- ✿ Un **certificat médical** (p. 3 ou certificat établi par le pédiatre) est exigé pour tous les bébés **(de 4 à 18 mois)** qui commencent les cours Bébés Nageurs. Le certificat peut être remis dans un second temps, dans les 15 jours qui suivent le début des cours.
- ✿ Après le cours d'essai, la place est réservée durant **3 jours**. Vous pouvez **confirmer votre inscription** ferme par écrit. Passé ce délai et sans nouvelle, nous considérerons que vous ne donnez pas suite et nous permettrons de remettre votre place.
- ✿ Pour les enfants qui ne sont pas continents, la couche spéciale « piscine » est obligatoire. *Dylan Bébés Nageurs* peut vous dépanner en cas d'oubli.
- ✿ Les abonnements (par trimestre) se payent **au début de trimestre**, sont nominatifs et non transmissibles.
- ✿ Peu avant la fin de chaque trimestre *Dylan Bébés Nageurs* envoie un sondage à tous les élèves afin de savoir qui continue et qui arrête les cours à la fin du trimestre. Sans réponse au sondage, *Dylan Bébés Nageurs* considère que l'élève arrête les cours.
- ✿ Toute personne qui répond positivement au sondage et se désiste entre la réponse au sondage et le 1^{er} cours du trimestre, devra s'acquitter de frais administratifs s'élevant CHF 30.00
- ✿ Les cours manqués ne sont ni remboursés ni rendus. Un trimestre commencé est dû en entier (exception pour les élèves qui commencent les cours en milieu de trimestre).
- ✿ La responsabilité de *Dylan Bébés Nageurs* ne peut pas être engagée en cas de vol.
- ✿ Toutes les relations juridiques des élèves avec *Dylan Bébés Nageurs* sont soumises au droit Suisse. Le for est à Lausanne.

Par ma signature j'atteste avoir lu et accepter ce règlement.

Lieu : _____ Date : _____ Signature : _____



Certificat médical

pour la pratique des Bébés Nageurs

A remplir pour les enfants de moins de 18 mois

Je, soussigné(e), Docteur/Doctoresse.....
atteste que l'enfant (nom et
prénom), né(e) le est suivi régulièrement et ne
présente, à ce jour, aucune maladie ou trouble connu, l'empêchant de pratiquer les
Bébés Nageurs et donc de fréquenter de façon régulière la piscine.

Lieu et date :

Timbre et signature du médecin :